

**Nb d'inscrits au CQ 6 à ce jour : 17. Nb de personnes présentes : 12.**

**Présents pour la Ville :**

MM. Marc DESCOURS (élu référent du CQ 6), Alain THEVENON (Directeur général des services), Catherine LADET (agent ressource animation des CQ).

**Habitants présents :**

BORREL Gilbert, BORREL Maryse, BOUVIER Jean-Paul, BUISSON Gérard, DE MENECH Régis, HELLEU Marie-Reine, LAMAURY Gérard, LECORNEC Hélène, LESCURE Jocelyne, MARTOIA Gilberte, ORSINI Michelle. Deux personnes n'ont pas souhaité que leur nom apparaisse aux compte-rendus.

**Retour sur les fiches-navettes du mois d'octobre :**

les fiches-navettes sont rappelées et les réponses apportées par la Ville sont présentées en comité.

**Réactions :**

- le Maire a parlé d'une voie qui remplacerait la rue de la Gare pour la circulation des camions et des voitures.  
Réponse : le Maire parlait des travaux de la chaufferie. Concernant la rue de la Gare, plusieurs solutions sont envisagées, qui seront présentées lors de la réunion publique prévue à ce sujet fin janvier. Le bureau d'études étudie les meilleurs compromis possibles.
- la mise en place d'une « Zone 20 » ne sera pas une réponse suffisante au manque de sécurité routière dans Brandegaudière et à la périphérie du quartier (sortie vers la RD3).
- une question est posée sur le clos de Brandegaudière : pourquoi n'est-il pas continué? Les travaux n'ont pas commencé au niveau de la sortie du lotissement, côté rue de Brandegaudière. Un courrier a été envoyé en mairie à ce sujet, au moment des élections municipales. Aucune réponse n'a été reçue à ce jour.
- les rues de Brandegaudière et de Montaud ne sont pas sécurisées : absence de trottoirs et d'éclairage.
- d'autres remarques sont faites sur le nettoyage rue de Brandegaudière et à côté de l'Arrosoir, indispensable au regard du manque de civisme. Pourquoi ne pas diffuser un document pour sensibiliser les habitants à la propreté ?

Le fonctionnement des comités de quartier est interrogé. Il est rappelé que nous sommes en cours d'expérimentation pour six mois.

Le contenu des rencontres plénières est évoqué : il pourrait être discuté de lien social, de fleurissement, d'animations, etc. et non pas seulement de voirie et d'aménagement. Cette proposition ne doit pas minimiser l'importance à accorder à la résolution de problèmes plus urgents car mettant parfois en cause la sécurité des personnes.

Une vigilance doit être apportée à la diffusion des informations, en particulier sur les lieux de réunions.

L'ensemble des participants acceptent que les mails des personnes présentes ce soir soient diffusés en interne au comité de quartier.

**Prochaine rencontre plénière :**

Mardi 3 février 2015, à 20h  
Salle de réunion Roger Sallès

**Ordre du jour :**

- préparer la rencontre inter-comités de quartier du mois d'avril ;
- désigner un animateur et un secrétaire pour le comité ;
- retour sur la réunion publique relative au projet de pôle multimodal ;
- identifier d'éventuels nouveaux dysfonctionnements ;
- la communication.